

Procès-verbal conseil d'établissement EFSR n°1

17/11/2023

Présents : M. DE SEZE, M. ABREU, Mme CARCANAGUE, M. LESTIENNE, Mme MORANDI, Mme DESCHASEAUX, M. GROSJEAN, M. RUSTIN, Mme ROBERT, Mme KEOTITH, Mme KIELEMOES, M. MIAUX

Excusés :

M. Le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France, M. VINCENT

Mme. L'Attachée de Coopération pour le français, Mme WYNAR

Mme La Consule Honoraire, Mme Rika TAING

M. le Délégué de la Direction AEFE chef du secteur Asie, M. CARIO

M. L'Inspecteur de l'Education Nationale en résidence à Hanoi, M. VIAL

Messieurs les Conseillers des Français de l'Etranger, M. BOHEME, M. REMIGI

Mme la Représentante des élèves, Sivline KANG

Les Représentants des parents d'élèves, Mme BAND

Début de séance : 17h30

1. Présentation des membres et de l'école :

Après les salutations et présentations d'usage, le président du CE sollicite un secrétariat de séance : Mme KIELEMOES

2. Compétences et composition du conseil d'établissement :

Le président corrige et précise la composition et les compétences du CE à l'occasion de la remise d'un mémo à l'intention des membres (référence circulaire AEFE n° 1033 du 01/07/2021)

3. Bilan de la rentrée : Mme KIELEMOES

- a. Nouveaux personnels tous en poste (7) : Madame ROBERT BCD/CDI, Madame GARCIA PE, Monsieur GROSJEAN PE, Madame SCHAEFER Anglais premier degré, Monsieur BOURLHONNE EPS, Madame ZITOUN Mathématiques 6° et 5°, Madame POUNOUSSAMY Certifiée Lettres Modernes

b. Effectif : 30 personnels et 109 élèves :

	Classes		Total	Enseignant principal
Cycle 1	TPS	3	17	M. GROSJEAN
	PS	5		
	MS	9		
	GS	12	12	M. GREATTI
Cycle 2	CP	7	14	M. HIRTZIG
	CE2	7		
	CE1	16	16	M. GARCIA
Cycle 3	CM1	6	16	M. LACAZE
	CM2	10		
	6°	10	10	M. DUMINY
Cycle 4	5°	6	6	M. POUNOUSSAMY
	4°	8	8	M. STETTEN
	3°	6	6	M. RUSTIN
	CNED 2°	4	4	
			109	

c. La réception des commandes et travaux prévu l'été ont été réalisées

4. Vote des règlements intérieurs premier et second degrés

Après consultation et présentation, les règlements ont été adoptés à l'unanimité.

Echelon des sanctions a été ajouté.

Le règlement intérieur est validé pour cette année et jusqu'au premier conseil d'établissement 2024/2025.

5. Préparation du calendrier scolaire : information pour proposition au second conseil d'établissement du 08/03.

Après rappel des règles de constitution permettant l'établissement du calendrier scolaire (circulaire AEFÉ), une proposition est présentée au membre du CE pour base de travail. Nous devons avoir 36 semaines de cours, respecter l'alternance de vacances (6 à 8 semaines de semaines travaillées maximum entre chaque période de vacances), respecter les congés locaux.

On nous demande si possible d'harmoniser sur un même pays les calendriers.

Ce n'est absolument pas une exigence que de se caler strictement sur le calendrier du LFRD.

Présentation d'une ébauche du calendrier 2024-2025 pour base de réflexion et de travail.

Attention : les élèves ont plus d'heures de classe en raison des heures de cours de langues plus important.

Intervention de parents :

Ne peut-on pas avoir une semaine complète pour le nouvel an khmer comme dans toutes les autres écoles du Cambodge ? Cela permettrait aux enfants de participer aux activités proposées à Siem Reap durant les vacances.

Question pratique, pour accéder à l'école lors du nouvel an khmer. Cela risque d'être compliqué pour certaines familles en raison des festivités.

Il faudra éviter de remodifier le calendrier comme cette rentrée car certains parents ont été insatisfaits de ce changement.

Au prochain trimestre, il serait bien de faire une réunion spécifiquement pour l'élaboration du calendrier. Nous pourrions la faire la deuxième semaine de janvier avec deux représentants de chaque collège. Objectif de cette réunion : présenter une proposition avec un argumentaire. Le chef d'établissement soumettra cette proposition aux autorités de tutelle pour validation.

Date butoir pour finaliser le calendrier, le 8 mars 2024.

6. Le projet d'établissement 2024/2027, construction scolaire (APE), développement numérique (M. RUSTIN)

Un nouveau PE est en cours de construction : il permettra de définir la politique pédagogique de l'établissement. Un axe particulier sur le bien être à l'école sera développé : une enquête anonyme sera mise en ligne à destination des élèves, parents et enseignants afin de permettre la mise en place de fiches actions permettant de traiter le sujet du climat scolaire.

Un référent école a été désigné, Madame ROBERT, afin de coordonner les éventuelles actions : tous les enseignants portent une écoute particulière aux élèves montrant une demande et peuvent recevoir la parole des élèves.

Le chef d'établissement sollicite les différents représentants afin qu'ils fassent la publicité nécessaire pour que l'exploitation de l'enquête soit pertinente.

Il réfléchit également à un outil permettant la participation et la réflexion des parents à l'élaboration de ce PE : ce dernier sera présenter au dernier CE de l'année scolaire.

7. Les nouveaux dispositifs et les projets de l'EFSR :

- a. Pronote/Educartable (M. RUSTIN, M. MIAUX) : outils essentiels de communication avec l'établissement. Il faut absolument que tous les parents s'y abonnent. Une présentation est faite concernant Educartable avec la partie traduction. Cela permet d'avoir les emplois du temps à la maison, les devoirs, les évaluations, etc. il y a un volet communication via ces deux plateformes, partage de fichiers, de messages, photos activités en classe, etc. il reste encore beaucoup de parents qui n'ont pas installé l'application, il faudrait que tous les parents y soient. Ces plateformes permettent d'avoir des évaluations cadrées avec les documents officiels (LSU) qui sont téléchargeables par les parents. Ces outils font partie des critères d'homologation.

Une charte informatique va être rédigée et proposée à la communauté scolaire.

- b. BCD/CDI et STAFE (soutien au tissu associatif des Français à l'étranger) (Mme ROBERT, Mme KIELEMOES)

STAFE : Subvention qui peut être attribuée aux écoles et associations françaises. (La subvention STAFE a permis de faire un investissement massif au niveau de la BCD/CDI qui est maintenant opérationnelle et extrêmement fréquentée.

Madame Robert présente les différents outils et actions :

Ouverte de 8h10 à 16h10, les élèves ont accès toute la journée à la bibliothèque.

On a mis à disposition des collégiens un logiciel d'orientation.

Chaque enfant a le droit d'emprunter trois documents par semaine s'ils rapportent les ouvrages empruntés.

Environ 4100 documents (il faudra néanmoins dresser un inventaire) sont à disposition des élèves.

Une ludothèque (jeux) a été également construite.

Pronote à un onglet bibliothèque qui permet de consulter les documents disponibles à la bibliothèque ; les élèves du secondaire peuvent également réserver des livres via le site internet.

Le personnel bénéficie de l'accès à « culturethèque », ce qui permet d'avoir accès à la presse, à des films, des ressources pédagogiques etc., grâce à l'Institut Français du Cambodge de Phnom Pen.

c. Cantine (Mme KEOTITH) :

Un prestataire de service Newrest intervient à l'EFSR pour proposer les repas à l'école. Les inscriptions augmentent régulièrement. Certaines familles continuent à apporter leur lunchbox mais de moins en moins.

La séparation des enfants lunchbox/Newrest est une réponse à une demande de Newrest pour des questions de responsabilité légales au regard de l'hygiène et pouvoir dégager tout doute et toute responsabilité en cas d'intoxication alimentaire.

La cantine est ouverte aux parents les vendredis.

d. Etudes encadrées (M. GROSJEAN) :

C'est un dispositif qui a lieu 4 fois par semaine, de 15h15 à 16h15 et qui vise à accompagner les enfants à faire leurs devoirs et leurs leçons avec l'aide d'un enseignant.

Les études encadrées ne sont pas l'équivalent du soutien scolaire.

A cet effet, nous proposons les APC (gratuit contrairement au dispositif précédent) le mardi pour les enfants qui en ont besoin. Les parents doivent donner leur autorisation.

e. Devoirs faits (M. RUSTIN)

Dispositif obligatoire pour la classe de 6° à raison d'une heure par semaine encadré par les enseignants du second degré.

Nous proposons ce dispositif gratuitement à tous les autres élèves du collège (5°, 4°, 3°).

f. Les options langues proposées :

- i. L'option « parcours renforcé en français » : désormais opérationnel avec 4 élèves de MS et CP, dispositif ouvert sur l'extérieur également. Nous pouvons accueillir maximum 8 élèves. L'inscription est proposée par période au tarif de 6\$.
- ii. L'option Khmer langue et culture : démarrage en janvier après recalibrage : cycle 2 ; 3 heures / semaines, lundi, jeudi, vendredi au tarif de 250\$ avec un engagement jusqu'à la fin de l'année. Le nombre d'heures et le prix ont été réduits.
- iii. L'option mandarin : sondage en cours, de la classe de CP aux adultes, 2 heures par semaine, engagement par période au tarif de 6\$ la séance. Un cours gratuit de 30 min sera proposé pour tester. Ces cours seront proposés le mercredi après-midi et le vendredi après l'école.

- g. La psychologue scolaire : un service en ligne pour famille volontaire nécessitante sera proposé par une spécialiste des enfants expatriés basée en France.
- h. L'accompagnement des élèves à besoin particuliers : une attention particulière de l'équipe qui fait un point approfondi par période, les parents dont les enfants sont concernés seront tous rencontrés régulièrement par un membre de l'équipe afin de faire le point sur les évolutions des parcours des élèves et des accompagnements mis en place.
- i. Le « Cinétoiles » : Mme ROBERT

L'école organise un cinéma de plein air deux mardis par mois. Nous proposerons des films français sous titrés en anglais. Cette activité est gratuite.

8. 3° et CNED (M. RUSTIN):

- a. Organisation 3° : année certificative. Nous avons rencontré la problématique suivante : notre établissement n'est pas encore homologué pour la 3ème. Les élèves peuvent donc passer le brevet mais en candidats libres et ne bénéficient pas du contrôle continu.
Nous avons donc offert la possibilité aux parents qui le souhaitaient d'inscrire leurs enfants au CNED afin de bénéficier du contrôle continu.

9. Les activités extra scolaires (Mme ROBERT) :

- a. Zumba et club photo sont les deux seules activités qui ont démarré ce premier trimestre. Les autres ont été annulées pour manque d'inscrits.

10. Les projets de classes /de cycles : le cirque, la classe verte...

Projet cirque : inter cycle. Avant les congés de fin d'année civile, projet d'aller voir un spectacle au cirque PHARE (parents acceptés !). L'équipe du premier degré travaille sur le thème du cirque et proposera un spectacle de cirque en fin de période 3 (février 2024).

Les maternelles : projet de sortie au jardin botanique, créer un album : de l'écriture de l'histoire à la conception.

Une liste plus exhaustive des projets menés sera présentée au second conseil d'établissement.

Collège et cycle 3 : nous avons reçu un auteur de roman noir/scénariste à Hollywood.

Projet poterie avec l'EFEO et avec monsieur Rega (khmer céramique) éventuellement.

11. Information sur l'extension d'homologation cycle 4 et le renouvellement d'homologation cycles 1, 2, 3

- a. Dossiers déposés le 10/10, inspections à venir pour vérification conformité au MENJS, tous les acteurs de la communauté scolaire seront rencontrés.

12. Calendrier des prochaines réunions :

- a. CE2 calendrier scolaire 08/03 : il serait souhaitable que les concertations aient lieu en amont afin de valider la proposition qui sera portée à nos autorités de tutelle.
- b. CE3 présentation du projet d'établissement 2024/2027 14/06, le document final sera communiqué en amont du CE afin de pouvoir finaliser le document qui sera largement diffusé.

13. Informations diverses :

- a. Remise des évaluations et rencontre individuelle avec les enseignants semaine du 18/12 au 20/12,
- b. Fin du premier trimestre jeudi 21/12 après les cours et reprise le lundi 08/01/2024, jours chômés locaux 27 et 28/11 (rappel fête de l'eau)

14. Questions diverses

M. MIAUX rappelle que cette année scolaire est une année intense avec le projet de construction, la demande d'homologation pour les classes de 5-4-3ème et le renouvellement d'homologation pour le primaire. Nous allons donc recevoir des inspecteurs.

Un parent reconnaît l'intérêt de proposer plusieurs langues à l'école afin d'être plus « internationale » mais il serait intéressant de proposer plus de soutien pour les élèves afin de maîtriser parfaitement la langue française.

Il serait bien d'inclure ces nouvelles propositions de cours de langues au programme d'activités extra-scolaires. Est-ce que la communauté comprend bien la différence entre l'enseignement à l'alliance française et l'EFSR ? Notre école offre un très bon enseignement, nous acceptons tous les élèves et nous mettons tout en œuvre pour amener les élèves à la réussite.

Nous allons réorganiser nos services et essayer d'aménager les plannings afin que les enfants puissent participer aux activités proposées. L'idée est que l'école soit un lieu de vie culturelle.

Certains parents soulignent la nécessité d'améliorer l'organisation des différentes activités : ce problème connu est actuellement traité par l'administration et l'APE qui proposera une solution pour la rentrée 2024/2025

Fin de séance à 20h55.

Président de séance,
M. MIAUX




Secrétaire de séance,
Mme KIELEMOES

